

VOL. 7 | ÉTÉ 2022

DANS LA BOUCLE

Informations aux habitants de Baons-le-Comte

Chers habitants,
Chères habitantes,



2022 ne fut pas un été de tout repos, le conseil municipal, les habitants ont mis la main à la pâte.

Que s'est-il donc passé ? Tout a commencé, par une furieuse envie de faire avancer, les choses, mais sans les finances adéquates, il ne reste que "l'huile de coude".

Un premier merci à notre "Brigade verte" qui a planté, entretenu et arrosé nos plates-bandes et nos jardinières et la tâche fut rude avec la sécheresse que nous avons traversée.

Merci également aux habitants qui ont donné des plants. Vous avez pu constater que dans nos parterres il y avait entre les fleurs, des plants de légumes. Au détour d'une balade, certains n'ont pas hésité à prendre tomates, basilic, thym ... et ils ont eu raison !

Merci à ceux qui ont nettoyé le cimetière, taillé les haies, débroussaillé les espaces verts, démonté le jeu de l'école qui n'était plus aux normes, remis en état la cour de l'école.

Merci à ceux qui ont rangé, trié et ordonné les archives du CCAS.

L'été est passé et cela continue, une équipe de lutins facétieux a poncé, peint, remis en état les barrières, les rampes et le monument aux morts.



BRUITS DE VOISINAGE : TONTE DES PELOUSES - JARDINAGE - BRICOLAGE...

Pour rappel, les horaires sont les suivants (en l'absence d'arrêté municipal, nous sommes sous la législation de l'arrêté préfectoral du 16 octobre 2017).

- les jours ouvrables, de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 20h00
- les samedis, de 9h à 12h et de 14h30 à 19h,
- les dimanches et les jours fériés, de 10h à 12h.

VOUS POUVEZ RETROUVER EGALEMENT LES INFORMATIONS DE LA COMMUNE SUR :



<https://www.facebook.com/Mairie-de-Baons-le-Comte-104250068811020/>

sur le site : <http://baons-le-comte.fr> et sur

